

CONSEIL MUNICIPAL du 23 MARS 2023

Liste des délibérations

Date de la convocation : 16 mars 2023

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	11
Pouvoirs	3

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – N Feltrin – B Doucet-Bon – JM Gimaret - C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier – B Monel – S Tricaud

Excusés : C Beguet (pouvoir à V Gelas) - P Brunel – L Wynarczyk (pouvoir à T Michal) – M Chaube (pouvoir à B Sainclair)

Absent :

Quorum : 11/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Stéfanie TRICAUD est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2023/03/01 – Bibliothèque municipale : règlement intérieur – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/03/02 – Bibliothèque municipale : tarifs – **Approuvé par 12 voix pour et 02 voix contre.**

Délibération n° 2023/03/03 – Bibliothèque municipale : convention de partenariat avec le Département de l'Ain – **Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2023/06/04 – Acquisition de la Licence IV de l'Épicerie / Bar / Restaurant -
Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

